

**Q**uand les forces aériennes étrangères stationnées à la 5<sup>e</sup> Escadre à Goose Bay ont décidé de confier leurs contrats de nettoyage à un seul et même fournisseur, la Burden's Janitorial Services Ltd., les propriétaires de la petite

qu'ils avaient eux-mêmes déjà payé leurs employés. C'était très difficile.

Mais en 1997, l'avenir a commencé à sourire aux Burden quand l'Armée de l'air allemande et la Royal Air Force (RAF) ont demandé que ces derniers deviennent

Grand « nettoyage » grâce à la CCC

# Burden's de Goose Bay

entreprise familiale, Lily et Bill Burden, ont découvert qu'il n'y avait pas que chez leurs clients qu'ils avaient des alliés. En effet, leur petite entreprise familiale a bénéficié des services de négociation de contrats offerts par la Corporation commerciale canadienne (CCC) de même que du programme d'escompte sur les créances. Ainsi, grâce aux services de la CCC, l'avenir des Burden semble maintenant assuré : ils ont décroché nombre de contrats rémunérateurs, dont la durée est toujours d'au moins trois ans chacun.

Pendant 25 ans, les Burden ont pris part à des appels d'offres lancés par l'intermédiaire de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour les forces étrangères au Centre d'entraînement au vol à basse altitude de Goose Bay, où s'entraînent les forces alliées de l'OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord). Même quand l'entreprise réussissait à décrocher des contrats, la durée de ces derniers dépassait rarement deux ans. De plus, selon le processus, les Burden n'étaient payés pour leurs services qu'alors

leur seul fournisseur de services de nettoyage. Conformément aux règlements du gouvernement et des ententes internationales, les forces étrangères doivent se procurer les services dont elles ont besoin par l'intermédiaire du ministère de la Défense nationale (MDN). En juillet 1998, le MDN a communiqué avec la CCC pour qu'il soit possible pour des gouvernements étrangers d'avoir des fournisseurs exclusifs. La CCC a par la suite négocié, pour les Burden, un contrat de 3 millions de dollars sur trois ans.

Un autre programme de la CCC qui aide les entreprises à gérer leurs liquidités a été d'une aide inestimable pour les Burden. La CCC a accepté d'escompter les créances de l'entreprise, de telle sorte qu'en échange d'un escompte, la CCC paie les Burden dans un délai de 15 jours, qu'elle ait elle-même été payée ou non par le client.

« Nous sommes enchantés de la CCC. En tant que petite entreprise, nous n'aurions pu continuer de travailler pour les Alliés si nous n'avions pas commencé à être payés plus rapidement. Maintenant, nous avons le liquide nécessaire pour payer nos employés », de déclarer M<sup>me</sup> Burden.

En août 2000, la CCC a renégocié des ententes distinctes avec l'Armée de l'air allemande et la RAF. Les nouveaux contrats, qui s'élèvent à environ 1,5 million de dollars chacun et dont la durée est de trois ans, peuvent, à leur échéance, être prolongés de deux ans. Dans le cadre de la négociation de ces marchés, les clients ont accepté de verser 1 % de plus pour couvrir le coût de l'escompte sur les créances.

M<sup>me</sup> Suzanne Gougeon, gestionnaire de projet à la CCC, nous explique : « Les clients étaient tous prêts à payer 1 % de plus pour les services de nettoyage. Cela vous montre à quel point ils étaient satisfaits des services de la CCC et de ceux des Burden. »

## COMMENT FAIRE AFFAIRES AVEC LE GOUVERNEMENT AMÉRICAIN?

Rendez-vous au site internet de l'ambassade du Canada à Washington (D.C.) ([www.ambasadeducanada.org](http://www.ambasadeducanada.org)) et consultez, dans la section Promotion du commerce, l'encadré Marchés publics du gouvernement américain.

Vous pouvez également consulter les appels d'offres au site internet de la General Services Administration (GSA) ([www.gsa.gov](http://www.gsa.gov)), organisme qui facilite les achats du gouvernement américain (le premier consommateur au monde), et au site de l'Electronic Posting System ([www.eps.gov](http://www.eps.gov)).

Si vous êtes prêt à tirer parti de ces occasions d'affaires, la Corporation commerciale canadienne ([www.ccc.ca](http://www.ccc.ca)) peut vous aider à mieux comprendre le système d'approvisionnement du gouvernement américain ou à faire en sorte que votre entreprise, en tant qu'entreprise canadienne, soit agréée à titre de fournisseur.

## DES SOLUTIONS COMMERCIALES POUR NOS EXPORTATEURS



Corporation  
Commerciale  
Canadienne

La Corporation commerciale canadienne (CCC) est un organisme de vente à l'exportation du gouvernement du Canada. Elle offre un accès privilégié aux marchés de l'aérospatiale et de la défense des États-Unis et se spécialise dans la vente aux gouvernements étrangers.

Les exportateurs canadiens qui font appel à la CCC ont de meilleures chances de remporter des marchés publics ou privés et bénéficient d'un avantage concurrentiel en raison de l'expérience de la CCC en matière de passation de contrats et de sa formule unique de garantie d'exécution des marchés offerte par le gouvernement.

La CCC peut faciliter les ventes à l'exportation, et ses efforts permettent fréquemment aux exportateurs d'obtenir une dispense de caution de bonne exécution, des garanties de paiement anticipé et des modalités contractuelles plus favorables.

Au besoin, la CCC fait office de maître d'œuvre pour les opérations intergouvernementales et permet d'obtenir un financement des exportations avant livraison auprès de sources commerciales.

Pour plus de renseignements, communiquer avec la CCC, tél. : (613) 996-0034, sans frais : 1 800 748-8191, téléc. : (613) 947-3903, courriel : [info@ccc.ca](mailto:info@ccc.ca) internet : [www.ccc.ca](http://www.ccc.ca)

M<sup>me</sup> Burden, pour sa part, est reconnaissante de l'aide reçue de M<sup>me</sup> Gougeon dans le cadre de la signature des contrats : « Suzanne a travaillé avec moi quand il nous a fallu fixer le prix de nos services. Elle ne voulait pas que nous soyons trop bon marché! De plus, Suzanne m'a bien expliqué comment les choses fonctionnaient, en particulier la question de l'exclusivité de nos services et l'escompte sur les créances. »

L'arrivée récente de l'armée de l'air italienne a apporté de l'eau au moulin des Burden. Mises au courant de la qualité des services des Burden, les forces italiennes à la 5<sup>e</sup> Escadre ont signé avec eux un contrat de 240 000 \$, d'une durée d'un an. Ce contrat pourra être renouvelé, par l'intermédiaire de la CCC et du MDN, pour une période de deux ans et aux mêmes conditions.

Les contrats en cours et les nouveaux contrats ont permis aux Burden de sauver les emplois de 40 de leurs 44 employés — ce qui est loin d'être une bagatelle dans cette collectivité éloignée du Labrador.

Pour obtenir plus d'information sur la société Burden's Janitorial Services, communiquer avec la propriétaire, tél. : (709) 896-3777, téléc. : (709) 896-2764. ✱